

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 21 novembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 novembre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 novembre 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoint au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Pascal NYS
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER

DEL/2024/FI/87
FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT CORNEILLE
FONDS DE CONCOURS « PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL »
DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Dans sa grande diversité, le patrimoine témoigne de l'histoire et des caractéristiques architecturales de notre territoire. Le sauvegarder, le restaurer et le mettre en valeur contribuent à préserver et valoriser l'identité locale, vectrice d'une identité collective.

C'est dans cet état d'esprit que la Métropole Européenne de Lille, par délibération du conseil, lors de la séance du 9 février 2024, a entériné des mesures d'ajustement des règlements de fonds de concours dont figure celui du patrimoine historique et architectural.

Consciente de l'héritage que représente l'église Saint-Corneille, la ville de Hem a décidé d'entreprendre la rénovation complète du bâtiment. Ce projet de restauration s'inscrit parfaitement dans les orientations politiques hémoises.

Malgré une grande résistance aux différentes épreuves du temps, force est de constater que l'église Saint-Corneille a grandement besoin d'être restaurée. Cette restauration a par ailleurs pour objectif la préservation d'un héritage historique local, tout en palliant les exigences normatives contemporaines (conformité environnementale et énergétique).

Le coût total de l'opération est évalué à **1 394 305,22 euros H.T.**

Au vu du montant susmentionné, la ville de Hem souhaite solliciter une subvention au titre du Fonds de Concours « Patrimoine Historique et Architectural » de la Métropole Européenne de Lille.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie, Moyens et Administration Générale du 12 novembre 2024,

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel ci-joint et autorise Monsieur le Maire à :

- Solliciter le Fonds de Concours « Patrimoine Historique et Architectural » de la Métropole Européenne de Lille,
- Financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
- Imputer les dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance le jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
Travaux de l'église Saint Corneille

DEPENSES	
Estimation des travaux	1 394 305,22 €
TOTAL HT	1 394 305,22 €
TVA (20%)	278 861,04 €
TOTAL TTC	1 673 166,26 €

RECETTES	
MEL	672 152,61 €
Fondation du patrimoine	50 000,00 €
Ville de Hem	672 152,61 €
TOTAL HT	1 394 305,22 €
TVA (20%)	278 861,04 €
TOTAL	1 673 166,26 €